

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 11895 Numéro SIREN : 343 036 026 Nom ou dénomination : L.M. DECOR
--

Ce dépôt a été enregistré le 27/05/2024 sous le numéro de dépôt 13045

①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2023



N° 15949 * 03

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	LM DECOR		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise	57 Rue MARCEL DASSAULT 93140 BONDY				
SIRET	3 4 3 0 3 6 0 2 6 0 0 2 3				
Durée de l'exercice en nombre de mois*	1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
			Exercice N clos le 2023-09-30		
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3		
Capital souscrit non appelé	TOTAL (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CC	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	14 901 3 726 11 175
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	6 107 5 311 797
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	176 171 117 264 58 907
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	80 000 80 000
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	16 509 16 509
TOTAL (II)		BJ	BK	293 688 206 301 87 387	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	2 025 129 3 339 2 021 790
		Autres créances (3)	BZ	CA	422 628 422 628
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD	CE
Disponibilités	CF		CG	514 514 514 514	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK	2 962 271 3 339 2 958 932	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	3 255 959 209 640 3 046 319	
Renvois: (1) dont droit au bail :	(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR	4 007
Clause de réserve de propriété * :	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		LM DECOR		Néant ☐ *		
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :150.000.)				DA	150 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...				DB	
	Écarts de réévaluation (2) *	{	dont écart d'équivalence	EK	)	DC
	Réserve légale (3)				DD	15 000
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	2 395
	Réserves réglementées (3) *	{	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		EJ	)	DG
	Report à nouveau				DH	542 002
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	107 799
	Subventions d'investissement				DJ	
	Provisions réglementées *				DK	
	TOTAL (I)				DL	1 182 350
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM
Avances conditionnées				DN		
TOTAL (II)				DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	363 008
	Provisions pour charges				DQ	
	TOTAL (III)				DR	363 008
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS	
	Autres emprunts obligataires				DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	412
	Emprunts et dettes financières divers	{	dont emprunts participatifs	EI	)	DV
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	1 110 631
	Dettes fiscales et sociales				DY	252 628
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	
	Autres dettes				EA	108 763
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	28 039
TOTAL (IV)				EC	1 500 961	
Écart de conversion passif *				TOTAL (V)	ED	
TOTAL GENERAL (I à V)				EE	3 046 319	
RENNVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			- Écart de réévaluation libre		1D	
			- Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 500 961
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		LM DECOR						Néant ☐ *	
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC		
	Production vendue	{	Biens *	FD	42 242	FE		FF	42 242
			Services *	FG	4 804 692	FH		FI	4 804 692
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	4 846 934	FK		FL	4 846 934	
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	98 731	
	Autres produits (1) (11)						FQ	26	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	4 945 691	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	
Variation de stocks (marchandises) *						FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	1 068 338		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV			
Autres achats et charges externes (3) (6bis) *						FW	2 617 233		
Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	19 973		
Salaires et traitements *						FY	481 681		
Charges sociales (10)						FZ	237 896		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements *			GA	8 358	
				- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	363 008	
Autres charges (12)						GE	13 113		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	4 809 600		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	136 091		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)		GH	667	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	7	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	7	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	493	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	493	
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	(486)		
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	136 271		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		LM DECOR		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	1 174		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	1 174		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	1 174		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	29 646			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	4 947 539		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	4 839 739		
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)				HN	107 799		
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières		HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *		HP	12 223		
		- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			1J			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX			
	(6 ter) Dont {	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC			
		- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD			
	(9) Dont transfert de charges			A1	7 785		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	)	A2
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatifs	A6		Obligatoires	A9
		dont cotisations facultatives Madelin	A7				
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

LM DECOR
S.A.S. au capital de 150.000 €
Siège social : 57/59 rue Marcel Dassault 93140 BONDY
343 036 026 RCS BOBIGNY

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 29 MARS 2024**

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 107.799 €, au report à nouveau et de prélever sur le report à nouveau la somme de 150.000 € pour procéder à la distribution de cette somme à l'Associée Unique à titre de dividendes.

L'Associée Unique reconnaît en outre qu'au titre des trois derniers exercices, il n'a été distribué aucun dividende.

**EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
LE REPRESENTANT DU PRESIDENT**



SAS LM DECOR
57-59, rue Marcel DASSAULT
93140 BONDY - Tél. 01 55 86 18 88
TVA FR 73 343 036 026
Siret 343 036 026 00023 - APE 1334Z

CMES AUDIT&CONSEILS

**Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite
Au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris et Région Ile de France et
À la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Versailles**

LM DECOR

SAS au capital de 150 000 euros

Rapport
du Commissaire aux Comptes
Sur les Comptes Annuels

Exercice clos
le 30 septembre 2023

Siège social :
57/59 rue Marcel Dassault
93140 BONDY

CMES AUDIT&CONSEILS

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite
Au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris et Région Ile de France et
À la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Versailles

SAS LM DECOR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2023

A l'Associé Unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LM DECOR relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note provisions pour risques et charges de l'annexe des comptes annuels.

CMES AUDIT&CONSEILS

**Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite
Au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris et Région Ile de France et
À la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Versailles**

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- La correcte séparation des exercices au niveau du chiffre d'affaires de votre société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par Président.

CMES AUDIT&CONSEILS

**Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite
Au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris et Région Ile de France et
À la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Versailles**

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

CMES AUDIT&CONSEILS

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite
Au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris et Région Ile de France et
À la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Versailles

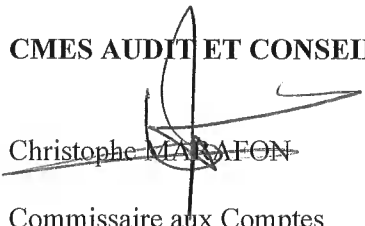
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Cergy, le 19 Mars 2024

Le Commissaire aux Comptes

CMES AUDIT ET CONSEILS


Christophe MARAFON

Commissaire aux Comptes

ANNEXE COMPTABLE

LM DECOR

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 30/09/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 3 046 319€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 107 799€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

Informations relatives au bilan

ACTIF

Immobilisations

Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévues

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations Incorporelles et Corporelles	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Incorporelles (I)	-	-	-	-	-	-
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	14 901	-	-	-	-	14 901
Installations techniques, matériels et outillages industriels	6 107	-	-	-	-	6 107
Installations générales, agencements, aménagements divers	158 774	-	-	-	-	158 774
Matériel de transport	182	-	-	-	-	182
Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 215	-	-	-	-	17 215
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	197 179	-	-	-	-	197 179
Total Général (I + II)	197 179	-	-	-	-	197 179

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Immobilisations Financières	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Participations évaluées selon méthode équivalence	-	-	-	-	-	-
Autres participations	80 000	-	-	-	-	80 000
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts & Autres Immobilisations financières	16 509	-	-	-	-	16 509
Total Général	96 509	-	-	-	-	96 509

Amortissements :

Amortissements	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Amortissement	Amortissement	
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	117 943	8 358	-	126 301
TOTAL	117 943	8 358	-	126 301

Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire / Dégressif	20 à 50 ans
Matériel et Outillage	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire / Dégressif	4 à 5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire / Dégressif	10 ans
Installations générales	Linéaire / Dégressif	10 à 20 ans

Dépréciations :

Dépréciation Actif Immobilisé	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Dépréciation	Dépréciation	
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-
Financières	80 000	-	-	80 000
TOTAL	80 000	-	-	80 000

Dépréciation Actif Circulant	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Dépréciation	Dépréciation	
Stocks et encours	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	12 153	-	8 814	3 339
Autres Actifs	-	-	-	-
TOTAL	12 153	-	8 814	3 339

Stocks

Les travaux en cours sont évalués au coût de production.

La méthode retenue pour la reconnaissance du chiffre d'affaires et des marges sur affaires est celle de l'avancement. Le taux d'avancement est fonction du quotient : dépenses réalisées sur dépenses prévues au devis budgété.

Par principe de prudence, les travaux effectués sans validation de commande n'ont pas été pris en compte dans la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Produits à Recevoir :

Produits à Recevoir		Montant
Intérêts Courus	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
Autres Produits	Facture à Établir	390
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	231 005
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	-
	État	-
	Divers	-
Total		231 395

État des Créances :

ETAT DES CREANCES		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		16 509	-	16 509
Clients douteux ou litigieux		4 007	-	4 007
Autres créances clients		2 021 122	2 021 122	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		1 220	1 220	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	176 026	176 026	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		4 230	4 230	-
Débiteurs divers		241 153	241 153	-
Charges constatées d'avance		-	-	-
Totaux		2 464 266	2 443 750	20 515

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

Valeurs Mobilières de Placement	N	N - 1
Valeurs Mobilières de Placement	-	-
Banques	514 514	520 721
Total	514 514	520 721

PASSIF

Capitaux propres :

Libellé	Solde à L'ouverture	Affectation du Résultat	Autres variations		Solde à la Clôture
			+	-	
Capital Social	150 000				150 000
Réserve légale	15 000				15 000
Réserves statutaires, contractuelles	2 395				2 395
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	365 154				365 154
Report à nouveau	459 365		82 637		542 002
Résultat de l'exercice	82 637				107 799

Provisions pour Risques et Charges :

PROVISIONS	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
Provisions pour litiges	-	319 000	-	319 000
Provisions pour garanties données aux clients	60 553	44 008	60 553	44 008
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immos	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	-	-	-	-
Provision pour charges soc. et fisc. sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	21 579	-	21 579	-
TOTAUX	82 132	363 008	82 132	363 008

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC n°2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenues rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Une provision pour garantie clients a été comptabilisée afin de valoriser les coûts de levées de réserves générées par les chantiers.

?

Au 30/09/2023, la société LM DECOR est en litige avec la société BCN.

Le risque de non-recouvrement de la créance de LM DECOR au 30/09/2023 s'élève à la somme de 319k€. La société LM DECOR demande des dommages et intérêts pour un montant de 976k€.

Au 30/09/2023 la société LM DECOR a comptabilisé une provision pour risques et charges d'un montant de 319k€ correspondant au risque de non-recouvrement. Cette somme a été évaluée de concert entre la direction de la société LM DECOR et ses conseils juridiques.

État des Dettes :

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	+ 1an, 5 ans au +	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	412	412	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 110 631	1 110 631	-	-
Personnel et comptes rattachés	49 641	49 641	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	36 355	36 355	-	-
Impôts sur les bénéfices	5 298	5 298	-	-
T.V.A.	157 328	157 328	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	4 006	4 006	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	486	486	-	-
Autres dettes	108 763	108 763	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	28 039	28 039	-	-
TOTAUX	1 500 961	1 500 961	-	-

Charges à Payer :

Charges à Payer :		Montant
Congés payés	Congés payés	-
	Charges sociales	-
	Charges fiscales	-
Intérêts Courus	Emprunts et Dettes	-
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	486
	Banques	412
	Concours bancaires courants	-
Autres Charges	Factures à recevoir	225 933
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	102 971
	Participations des salariés	-
	Personnel	24 426
	Organismes Sociaux	1 927
	Autres charges fiscales	3 025
	Divers	-
Total		359 180

Compte de Résultat :

Chiffre d'affaires :

		CA HT France	CA HT Export et intra-communautaire	Total
Marchandises		-	-	-
Production	Biens	42 242	-	42 242
	Services	4 804 692	-	4 804 692
Chiffre d'affaires total		4 846 934	-	4 846 934

Impôts sur les sociétés :

	Avant IS	Impôt Taux Réduit	Impôt Taux Normal	Résultat Net
Résultat Courant	136 271	6 375	23 271	106 625
Résultat Exceptionnel	1 174			1 174
Total	137 445	6 375	23 271	107 799

Honoraires du Commissaire aux Comptes :

Les honoraires du Commissaire aux Comptes payés sur l'exercice s'élèvent à 8 880. TTC.

Autres Informations :

Effectif moyen :

L'effectif moyen est de 15 personnes

Crédit-Bail :

		Immobilier	Matériel et Outillage	Autres	Total
Redevances payées	Cumul antérieur				
	Redevances de l'exercice			12 223.01	12 223.01
	Total			12 223.01	12 223.01
Redevances restant à payer		Immobilier	Matériel et Outillage	Autres	Total
	A 1 an au plus			11 967.35	11 967.35
	De 1 à 5 ans			14 409.25	14 409.25
	A + de 5 ans				
	Total			26 376.60	26 376.60
Valeur Résiduelle		Immobilier	Matériel et Outillage	Autres	Total
	A 1 an au plus				
	De 1 à 5 ans				
	A + de 5 ans				
	Total			3 326	3 326
Coût Total Crédit-Bail					

Engagement Retraite :

La provision d'indemnité de départ à la retraite a été évaluée conformément au Règlement de l'ANC Numéro 2013-02.

Le taux d'actualisation utilisé est de 4.10% :

		Indemnités de départ à la retraite	Engagement de pension à d'anciens dirigeants	Cotisations Mutuelles prises en charge pour salariés partis en retraite
Engagement Retraite	Provisionné			
	Non	41 618,05		
	Provisionné			
Total		41 618,00	0,00	0,00

Au 30/09/2023 la société lm decors est en litige avec la société servier.

Le risque de non-recouvrement de la créance de lm decors au 30/09/2023 s'élève à la somme de 319k€. La société lm decors demande des dommages et intérêts pour un montant de 976k€.

Au 30/09/2023 la société lm decors a comptabilisé une provision pour risques et charges d'un montant de 319k€ correspondant au risque de non-recouvrement. Cette somme a été évaluée de concert entre la direction de la société cleans sols et ses conseils juridiques.